

NOTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Nous avons l'honneur de vous informer que les demandes ci-après sont ajoutées au point 72 de l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 27 juin 2022 :

SEANCE PUBLIQUE

- 72.1 Demande de Monsieur le Conseiller DEMEUSE :
- Pylône du Bois-Marie : assurance, sécurité et suivi.
- 72.2 Demande de Madame la Conseillère RAHHAL :
- Remarques sur les tenues vestimentaires des enfants - Nécessité d'un travail de concertation, de prévention et d'un ROI objectif et non généré.
- 72.3 Demande de Monsieur le Conseiller GARCIA-OTERO :
- Inondation - Canicule.
- 72.4 Demande de Monsieur le Conseiller ROBINET :
- Quelle heure est-il ?
- 72.5 Demande de Madame la Conseillère RAHHAL :
- Projet d'immeuble dans le jardin de la Maison Batta : une aberration et une opportunité pour mieux penser l'avenir.
- 72.6 Demande de Monsieur le Conseiller GARCIA-OTERO :
- Plaine de Jeux.
- 72.7 Demande de Monsieur le Conseiller ROBINET :
- Entretien des chemins et sentiers communaux - Prise d'acte - Confirmation.
- 72.8 Demande de Monsieur le Conseiller GARCIA-OTERO :
- Ecole des Bons-Enfants.

* *
*

Veuillez agréer l'assurance de notre considération distinguée.

LE DIRECTEUR GENERAL,



M. BORLEE.

LE BOURGMESTRE FFS,



E. DOSOGNE.